

ST ALBAN Infos



Lettre d'information communale n° 7- JUIN 2024

Commune de ST ALBAN de MONTBEL

LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

Je profite de la présentation du budget de 2024 pour compléter et rectifier quelques points de notre St. Alban Infos N° 6. En effet la fête de l'été aura bien lieu le 28 juin et non pas le 28 février comme annoncé ! C'est également l'occasion de vous présenter l'association « Végétal Sens » et la « Ferme du Perron », la seule exploitation agricole de notre commune. Concernant l'école primaire, les travaux vont désormais bon train, néanmoins, je ne peux pas affirmer aujourd'hui que le retard lié à la météo sera comblé dans les prochaines semaines. Le projet de la voie des 5 lacs entre le Sougey et le Gué des Planches est calé, les travaux devraient débuter en Octobre.

Je vous souhaite une bonne lecture et un bel été.



Les mélodies des champs avec VÉGÉTALSens : l'association a pour objet la diffusion et l'exploration de la "généodique" science qui étudie les effets de certaines mélodies (protéodies) sur les organismes vivants. Elle a été initiée par le chercheur Français Joël Sternheimer dans les années 80.

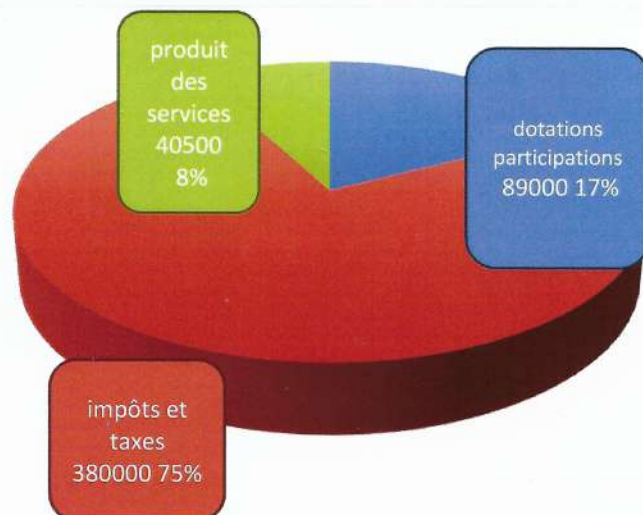
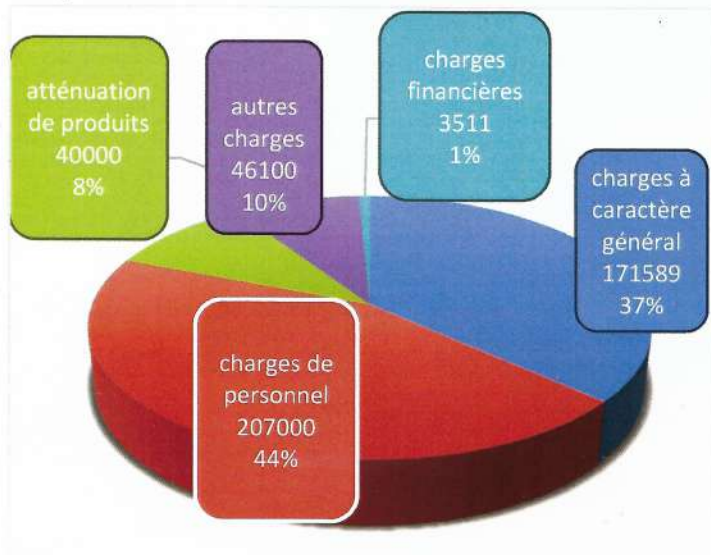
Les principales applications comme dans l'agriculture, les arts, les soins et le bien-être sont abordées lors de nos animations ; les dates sont sur notre site internet.

VÉGÉTALSens - <https://vegetalsens.org/> - vegetalsens@mailo.com 06 18 55 25 86

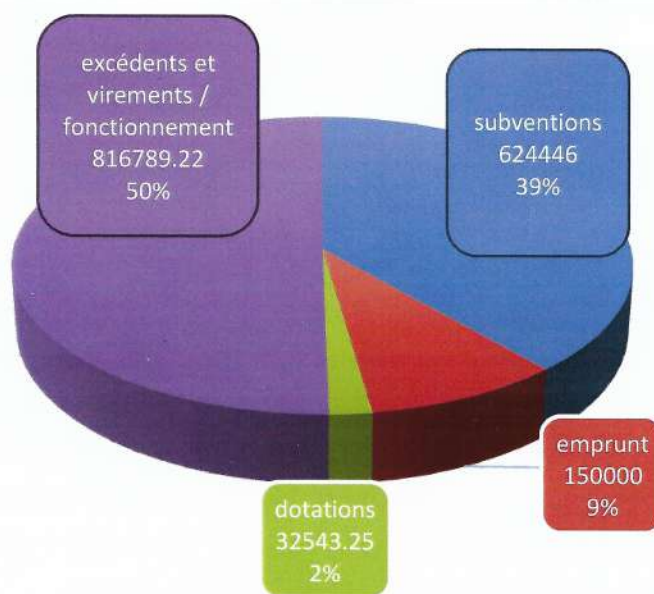
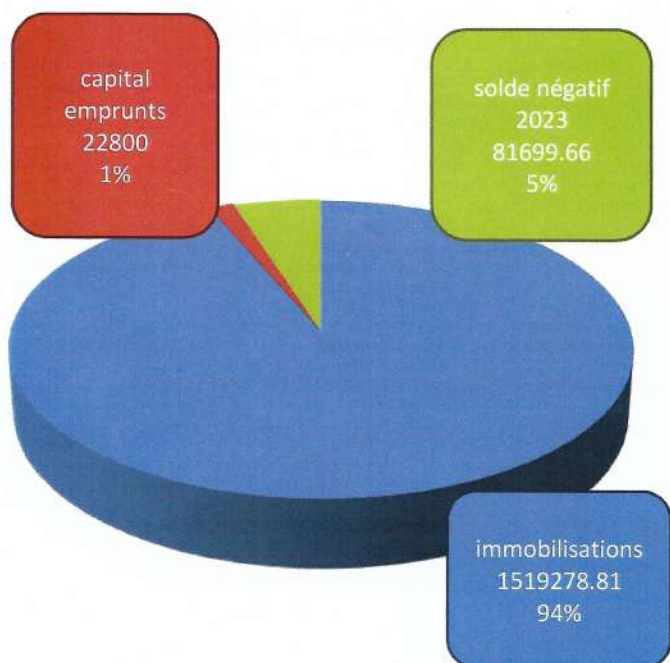
BUDGET PRIMITIF 2024

Dépenses réelles de fonctionnement : 468 200 €

Recettes réelles de fonctionnement : 509 500€



NB : Grâce à un excédent reporté de 337 374,57, un virement de 378 674,57 est possible pour financer les investissements. En incluant ces opérations d'ordre le budget primitif s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à 846 874,57 €



Dépenses d'investissement : 1 623 778,47 €

Recettes d'investissement : 1 623 778,47€

IMMOBILISATIONS 2024	1 519 278,81 €
Rénovation école élémentaire	1 026 282,62 €
Sécurisation en agglomération /voie verte (1 ^{ère} tranche)	380 844,72 €
Autres : accessibilité cimetière, voirie, bâtiment, éclairage public	112 151,47 €

Ce budget primitif a été élaboré avec la plus grande prudence en raison de nouvelles dispositions concernant **les fonds de péréquation**. En effet les critères de répartition du Département doivent être révisés pour être conformes aux orientations de l'État. Notre commune a perçu en 2023 le FDPTP Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle (67 887 €) et le FDPTADE Fonds de péréquation de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement (37 661€). La diminution voire la suppression de ces dotations aura des impacts lourds de conséquences pour notre commune.

Rénovation/ Extension de l'école élémentaire

L'avancement des travaux est maintenant spectaculaire et l'on peut facilement se projeter dans la future école qui montre son volume définitif :



Certaines extensions du bâtiment et les nouvelles structures intérieures sont en ossature bois (D&B CHARPENTE)



Côté ouest création d'un porche abrité et d'une nouvelle classe polyvalente



L'isolation de la toiture et des murs est terminée :
Laine de bois + pare-pluie. La pose de lambourdes sur le versant sud de la toiture permettra la couverture en bac acier, (pour photovoltaïques), et la pose de litzages au nord permettra la couverture en tuiles de terre cuite.



Côté sud prolongation de la toiture en « casquette » pour protection du soleil et abri d'une coursive le long de toute la façade.



Les menuiseries extérieures sont en cours (GB BOIS EMMAEL)
L'école est désormais hors d'eau, hors d'air.

Rencontre avec la ferme du Perron :

L'agriculture est très active sur notre commune grâce à une exploitation familiale traditionnelle de polyculture – élevage en autoconsommation. Sur la base d'une ferme laitière modeste, Florian, patriarche de la famille Montfalcon, a su développer l'élevage laitier et allaitant en système extensif avec 90% d'herbage, toujours soucieux d'une agriculture à dimension humaine.

Depuis 2013, Régis, Thierry et Valentin, la nouvelle génération, ont conforté le lait livré à la Coopérative laitière de Yenne, créé un atelier Miel et installé un laboratoire de découpe de viande bovine et porcine avec vente directe à la ferme ! C'est avec plaisir que toute la famille vous accueille dans le magasin de vente aménagé sur la ferme ou lors d'une visite programmée (ou libre) pour découvrir les animaux et les structures d'élevage.



Contact :

Chantal, Régis, Thierry et Valentin MONTFALCON

281 chemin du Perron

Tel : 04 79 36 02 92

lafermeduperron@gmail.com

www.la-ferme-du-perron.fr

Votre agenda de l'été 2024 :

Soirée festive organisée par les St Albambins : **le vendredi 28 juin à partir de 19h**, place de la mairie, (concert, petite restauration, buvette)

Apéro concert organisé par le Comité des fêtes, place de la mairie **le mercredi 17 juillet à partir de 18h30**.



FRANCE-SERVICES :



**France
services**

Liberté
Egalité
Fraternité

FRANCE-SERVICES vous accompagne dans toutes vos démarches administratives et vous aide dans les difficultés rencontrées au quotidien (en lien avec 10 opérateurs/partenaires CAF, CPAM...)

Route du Lac 73470 NOVALAISE

Tel : 04 79 26 96 22

novalaise@france-services.gouv.fr

Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

Le Samedi de 9h à 12h

Petits rappels réglementaires :

Le « bien vivre ensemble » est au cœur des préoccupations de chacun et passe par le respect de certaines règles de vie en communauté.



Les travaux de jardinage et de bricolage, l'utilisation des tondeuses, tronçonneuses, d'engins à moteur etc... sont autorisés aux horaires suivants :

Jours ouvrables : 8h30-12h et 14h-19h

Samedi : 9h-12h et 15h-19h

Dimanche et jours fériés : 10h-12h (arrêté préfectoral du 9 janvier 1977)

La divagation des chiens est interdite (article L 211-19-1 du code rural et article R 337-70 du code de l'environnement)

Le brûlage des déchets ménagers et verts est interdit (article 84 du règlement sanitaire)